GpM
Groupe MARTEL
IMMOBILIERS

2000
2020ans

www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL. 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

ATTESTATION DE SURFACE DE CONSTRUCTION ET D'EMPRISE AU SOL MAXIMALES AUTORISEES - PCMI 9

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SARL LES MOULINS sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que le lot de terrain à bâtir dont la désignation suit :

Commune de : Saint-Georges-de-Didonne département de la Charente Maritime (17)

Lotissement : Zac des Moulins T2

Traité de concession signé en date du 30 septembre 2018 autorisant ka réalisation de la tranche 1, et signature de l'avenant numéro 3 signé le 5 novembre 2024 autorisant la réalisation de la tranche 2

LOT N° : 100

SUPERFICIE : 398 m²

CADASTRE - Section AK 978-984-1004-1009

Bénéficie d'une surface de plancher de construction maximale autorisée de 180 m²

L'acte de vente sera reçu en l'étude de Maître LAFARGUE Jean-Christophe

Notaire à Meschers sur Gironde (17132)

Fait à Angoulins

Le 19 novembre 2026

<u>NOTA :</u> La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire.

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

SARL LES MOULINS
BP 29 - avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél: 05.46.37.03.00
N° Siret: 844 871 939 00014

GpM
Groupe MARTEL
IMMOBILIERS
2000 2020 ans
www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL. 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

CERTIFICAT D'EQUIPEMENT DU LOTPOUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE – PCMI 10

Objet : Certificat d'équipement du lot 100

Pièce nécessaire au dépôt du permis de construire sur le lot 100

Lotissement : Zac des Moulins T1

Commune : Saint-Georges-de-Didonne

Traité de concession signé en date du 30 septembre 2018 autorisant ka réalisation de la tranche 1, et signature de l'avenant numéro 3 signé le 5 novembre 2024 autorisant la réalisation de la tranche 2

Lot n° 100

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que les équipements de desserte, réseaux assainissements, eau, électricité et téléphonie (génie civil et déroulage intérieur uniquement), ont été réalisés ainsi que la plateforme de l'ensemble des voies du lotissement susnommé desservant le lot n°100

Le lot du lotissement n°100 est ainsi desservi en application des dispositions de l'article R 442-18 b) du Code de l'urbanisme.

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire déposé sur le lot n°100

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Fait à Angoulins

Le 19 Novembre 2026

Stéphane MARTEL, Gérant

SARL LES MOULINS
BP 29 - avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél: 05.46.37.03.00
N° Siret: 844 871 939 00014